

## Corum® s'utilise avec un adjuvant

Cultures	Adjuvants* conseillés et possibles
Grandes Cultures	Pois protéagineux
	Féverole
	Luzerne, Trèfles
	Soja
Cultures légumières	Cultures porte-graines mineures (Trèfle violet, trèfle blanc, trèfle incarnat, luzerne, sainfoin)
	Pois de conserve
Cultures légumières	Harcots
	GONDOR, CANTOR, PIXIES

\*Marques principales (les seconds noms commerciaux sont possibles bien que non listés dans ce document).

\*\*Conseillé sur soja

Liste non exhaustive. Autres adjuvants, nous conseiller. Pour chacun des adjuvants, assurez-vous qu'il est bien autorisé sur la culture que vous vous apprêtez à traiter.

## Corum® dans les programmes de désherbage

Dans toutes les situations, il est recommandé de raisonner l'utilisation de Corum® selon les adventices à contrôler et leur niveau d'infestation. En cas de flores très diversifiées, il est recommandé de mettre en œuvre un programme de désherbage combinant agronomie et applications herbicides en séquence ou en mélange (se référer à la réglementation en vigueur sur les mélanges). Se reporter aux différentes pages de ce document pour prendre en compte les spécificités de chacune des cultures.

## Champ d'activité de Corum® à 1,25 l/ha + adjuvant

Amarante réfléchie	TS	Alchémille des champs	S	Séneçon commun	MS
Barbârée	TS	Arroche étalée	S	Véronique sp.	MS
Capselle bourse-à-pasteur	TS	Chénopode blanc	S	Mercieriale annuelle*	PS
Colza (repousses)	TS	Coquelicot*	S	Pensée des champs	NS
Datura stramoine	TS	Ethuse	S		
Géranium à f. rondes	TS	Fumeterre officinal	S		
Laiteron des champs	TS	Gaillet gratteron*	S		
Morelle noire	TS	Lamier amplexicaule	S		
Moutarde blanche	TS	Lamier pourpre*	S		
Myosotis	TS	Linaire sp.	S		
Pourpier potager	TS	Matraïce sp.	S		
Ravenelle	TS	Pissenlit*	S		
Sanve	TS	Renouée à f. de patience	S		
Sisymbre sp.	TS	Renouée des oiseaux*	S		
Stellaire	TS	Renouée liseron*	S		
Tabouret des champs	TS	Renouée persique	S		
		Rumex sp. [issu de graine]	S		

## Conditions générales d'utilisation

### Stade des Adventices

Corum® s'utilise sur des adventices jeunes et peu développées en situation de poussée active. Le stade optimum de traitement se situe entre les stades « cotylédones » et 2-3 feuilles maximum des dicotylédones adventices.

Corum® s'utilise à la dose autorisée de 1,25 l/ha ou à une dose adaptée, en post-levée des cultures autorisées.

L'utilisateur décide sous sa propre responsabilité du choix des doses et des produits utilisés dans le programme, en fonction de la flore, du type de sol, du climat, de l'état de la culture.

Tout usage non conforme à nos préconisations est sous l'entière responsabilité de son utilisateur.

Il est recommandé de respecter les conditions d'emploi habituelles pour des produits de post-levée, à savoir :

— Appliquer sur une culture en bout état végétatif,

— Appliquer en dehors des périodes de fortes amplitudes thermiques dans les jours qui précèdent ou qui suivent l'application,

— Ne pas appliquer si les températures minimales sont inférieures à 5°C d'une part et si les températures maximales sont supérieures à 25°C d'autre part, dans les jours qui précèdent ou qui suivent l'application,

— Appliquer un volume de bouillie de 100 à 250 litres à l'hectare,

— Cultures suivantes : se reporter à l'étiquette.

Il est recommandé d'utiliser Corum® avec un adjuvant pour bouillie herbicide (assurez-vous qu'il soit bien autorisé sur la culture à traiter) : son activité est améliorée, ce qui permet d'adapter la dose appliquée aux adventices présentes, à leurs stades de développement et aux conditions climatiques au moment de l'application.

Divers types d'adjuvants sont utilisables : les huiles végétales, les huiles minérales. En raison de la sensibilité des cultures, de légers symptômes (jaunissement, brûlures, tassements) peuvent apparaître suite à l'application de Corum®. Selon les conditions, l'adjonction d'un adjuvant peut amplifier le phénomène. Dans les essais de développement, ces manifestations passagères n'ont pas eu d'incidence sur le rendement.

## Gestion responsable des substances actives

Au-delà du respect des Bonnes Pratiques Agricoles, pour la protection des ressources en eau, BASF Agro recommande des préconisations spécifiques pour toutes ses spécialités à base de la substance active bentazone.

Date d'application : Corum® doit être utilisé dans le respect des stades d'utilisation, en dehors des périodes de recharge de la nappe :

- à l'automne, jusqu'au 25 septembre sur jeunes cultures et jusqu'au 15 octobre sur cultures développées.

Dose maximale/ha/an : Ne pas dépasser la dose 1000 g de bentazone/ha/an lors de programme avec des solutions à base de bentazone ou lors de succession de cultures traitées avec des solutions à base de bentazone. Sur les mêmes principes, ne pas dépasser la dose de 75 g/ha/an d'imazamox. Sur les zones de captages, ne pas utiliser sur les sols dont le taux de matière organique est inférieur à 1,7% ni sur les sols sensibles aux transferts (sol superficiels ou sols avec nappes peu profondes). Pour plus d'informations, nous consulter.

## Mentions légales

Marque déposée BASF	CORUM®
AMM	N° 2120120
Composition	22,4 g/l imazamox + 480 g/l bentazone
Formulation	Concentré soluble (SL)
Nombre max. d'applications	1 application/an, avec fractionnement possible à condition de ne pas dépasser la dose autorisée.
ZNT (distance aux points d'eau)	5 mètres
ZNT (zone non cultivée adjacente)	5 mètres
DAR	BBCH 25 sauf pour les légumineuses fourragères : BBCH 19
DRE	48 heures

Pour toutes informations techniques,  
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appels gratuits

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065, tablier Cat. III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvagère - 69134 Ecuy Cédeix. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

**ATIC-AQUA** - Numéro d'AMM : n°2090011 - Composition : 455 g/L pendiméthrine - Formulation : CS (suspension de capsules) - **NIRVANA®** - Numéro d'AMM 2090016 - Composition : 16,7 g/l imazamox + 250 g/l pendiméthrine - Formulation : EC - **PROWL® 400** - Numéro d'AMM 8900490 - Composition : 400 g/l pendiméthrine - Formulation : EC - Détenue de l'homologation : BASF. **ATICOB® B** marque déposée Novance et détenteur de l'AMM Oleon N.Vassenestradt - Numéro d'AMM 9400076 - Composition : 842 g/l huile de colza estérifiée - Formulation : EC - **HELIOSOL®** marque déposée Interago - Numéro d'AMM 2090013 - Composition : 665 g/L alcool terpépines - Formulation : EC - **CANTOR®** - marques déposées Interago - Numéro d'AMM 2100072 - Composition : 488 g/L lécitine formulée avec ester méthylénique huile végétale - Formulation : EC. **TRIS 2®** - Numéro d'AMM 210180 - Composition : 665 g/L huile de colza estérifiée - EC - Marque déposée et détenteur de l'AMM : De Sangosse S.A.S. - Numéro d'AMM 2100072 - Composition : 488 g/L lécitine formulée avec ester méthylénique huile végétale - Formulation : EC. **ADIGOR®** marques déposées Interago - Numéro d'AMM 2100141 - 440 g/L huile de colza estérifiée - EC - Marque déposée et détenteur de l'AMM : DE SANGOSSE SAS - Numéro d'AMM 220355 - Composition : 467 g/L esters méthyléniques d'acide gras, C16-C18 et C7S inratés + 752,2 g/L sulfate d'ammonium - Formulation : Emulsion de type huileux. **ADENDA®** - marque déposée et détenteur de l'AMM Comptoir commercial des lubrifiants - Numéro d'AMM 2104235 - Composition : 831 g/L esters méthyléniques d'acides gras, C16-C18 et C18 inratés - Formulation : EC. **PIXIES®** marques déposées et détenteur de l'AMM Carieno - Numéro d'AMM 2150493 - Composition : 435 g/L Alkylpolyglucoside - Formulation : EC.

Édition Janvier 2024 - 379M0E0124R - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour du document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou <http://www.agro.bASF.fr> et <http://www.phytodata.com>. Pour les produits hors BASF, consulter les sites des firmes concernées. Crédit photos : BASF - Christian Water H

**CORUM®** : SGH07, SGH08, SGH09 - Attention - EUH208 : Peut déclencher une réaction allergique. Contient : bentazone (ISO) ; 2,2-dioxyde de 3-isopropyl-2,1,3-benzothiadiazine-4-one. - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H302 : Nocif en cas d'ingestion. - H361d : Susceptible de nuire au foetus - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **NIRVANA® S** : SGH07, SGH08, SGH09 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. - H361d : Susceptible de nuire au foetus - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **PROWL® 400** : SGH08, SGH09 - Attention - EUH208 : Peut produire une réaction allergique. Contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Composé(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: pentidiméthrine (ISO); N-(1-éthylpropyl)-2,6-dinitro-3,4-xylidine. - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H361d : Susceptible de nuire au foetus - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **STRATOS® ULTRA** : SGH07, SGH08, SGH09 - Danger - EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau. - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. - H315 : Provoque une irritation cutanée. - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. - H361d : Susceptible de nuire au foetus - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **ATICOB® 4-ONE** : SGH07, SGH08, SGH09 - Attention - EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau. - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. - H315 : Provoque une irritation cutanée. - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. - H361d : Susceptible de nuire au foetus - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **PIXIES®** : SGH05 - Danger - H318 : Provoque des lésions oculaires graves ; H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **EXSENTIA®** : EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **ADENDA®** : EUH401 : respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **ADIGOR®** : SGH07 - SGH08 - SGH09 - Danger - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **HELIOSOL®** : SGH09 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H319 : Provoque une irritation sévère des yeux. **CANTOR®** - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **TRIS 2®** : EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H319 : Provoque une irritation sévère des yeux. H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges. - H361d : Susceptible de nuire au foetus - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **ADENDA®** : EUH401 : respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **PIXIES®** : SGH05 - Danger - H318 : Provoque des lésions oculaires graves ; H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **EXSENTIA®** : EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **ADENDA®** : EUH401 : respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **ADIGOR®** : SGH07 - SGH08 - SGH09 - Danger - H318 : Provoque des lésions oculaires graves ; H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **PIXIES®** : SGH05 - Danger - H318 : Provoque des lésions oculaires graves ; H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **EXSENTIA®** : EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **ADENDA®** : EUH401 : respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **ADIGOR®** : SGH07 - SGH08 - SGH09 - Danger - H318 : Provoque des lésions oculaires graves ; H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **PIXIES®** : SGH05 - Danger - H318 : Provoque des lésions oculaires graves ; H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **EXSENTIA®** : EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **ADENDA®** : EUH401 : respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **ADIGOR®** : SGH07 - SGH08 - SGH09 - Danger - H318 : Provoque des lésions oculaires graves ; H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des

# Comment utiliser Corum® sur :

## POIS PROTEAGINEUX D'HIVER ET DE PRINTEMPS

### SOJA

Le soja se désherbe en pré et en post-levée bien que peu de solutions soient disponibles actuellement. Corum® permet sur cette culture de contrôler des adventives, soit fréquentes, soit mal maîtrisées, par les autres solutions herbicides.

#### Recommandations

Corum® s'applique à partir du stade 1 feuille trifoliée de la culture.

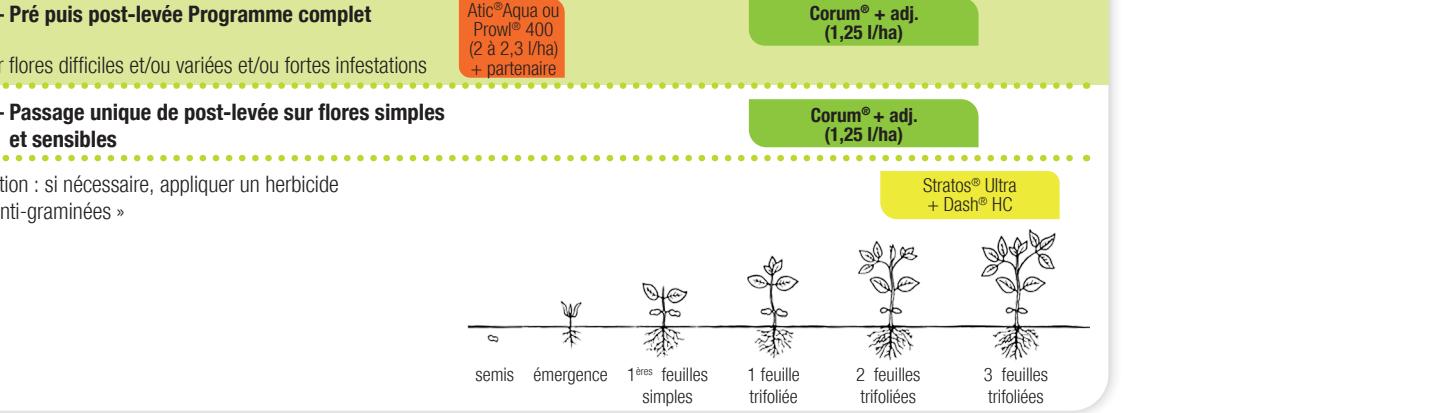
##### PROGRAMME 1 : Programme complet et polyvalent avec 1 application de pré-levée suivie d'1 application de post-levée

En culture de soja, notamment dans les situations de forte infestation de graminées et/ou de flores dicotylédones très diversifiées, mettre en œuvre un programme de désherbage approprié à base de produits adaptés en pré-semis, ou de post-semis prélevée, tel que Atic®Aqua ou Prowl® 400 avec ou sans partenaire, suivi de Corum® en post-levée.

##### PROGRAMME 2 : Appliquer Corum® en 1 application de post-levée

Dans les situations particulières de flores spécifiques et sensibles en pressions faibles à modérées, il est possible d'appliquer Corum® en un seul passage. Dans le cadre de l'application unique, intervenir tôt sur des adventives jeunes et peu développées (entre cotylédons et 2-3 feuilles des dicotylédones). Adapter éventuellement les doses selon les espèces présentes et leur stade de développement.

#### Corum® sur soja : 2 solutions de désherbage



Des symptômes (nécroses, décolorations, tassements) peuvent apparaître suite à l'application de Corum® + adjuvant en fonction des conditions climatiques, de l'état culturel et de l'interaction avec les autres produits utilisés dans le cadre du programme de désherbage. Le respect des conditions d'emploi de Corum® (dose, adjuvant, stade, état de la culture) limitera l'impact sur le développement ultérieur de la culture.

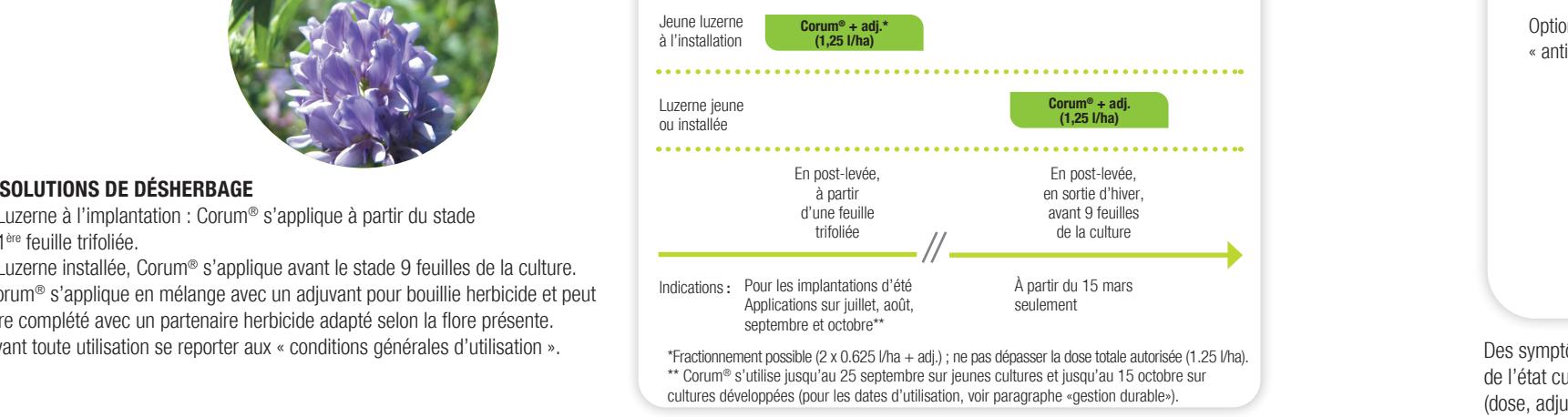
### LUZERNE



#### 2 SOLUTIONS DE DÉSHERBAGE

- Luzerne à l'implantation : Corum® s'applique à partir du stade 1<sup>re</sup> feuille trifoliée.  
- Luzerne installée, Corum® s'applique avant le stade 9 feuilles de la culture. Corum® s'applique en mélange avec un adjuvant pour bouillie herbicide et peut être complété avec un partenaire herbicide adapté selon la flore présente. Avant toute utilisation se reporter aux « conditions générales d'utilisation ».

#### Corum® sur luzerne



## HARICOTS & POIS DE CONSERVE

Corum® s'utilise à la dose maximum de 1,25 l/ha en post-levée des cultures de haricots non écossés frais (haricot vert), haricots écossés frais (fagole...), haricots secs, pois écossés frais (pois de conserve), pois non écossés frais et pois secs. Il s'utilise sur des adventives jeunes et peu développées (entre cotylédons et 2-3 feuilles des dicotylédones). Moduler la dose d'emploi en fonction du stade de la culture, des adventives présentes et de leur stade.

Dans le cadre des rotations haricot-haricot ou pois de conserve-haricot, il conviendra d'adapter la dose d'emploi (cf paragraphe "gestion responsable").



#### Recommandations

Corum® s'applique à partir du stade 2 feuilles étalées de la culture.

##### PROGRAMME 1 : Programme complet et polyvalent avec 1 application de pré-levée suivie d'1 application de post-levée

Dans les situations de fortes infestations, notamment de graminées et/ou de flores dicotylédones diversifiées et difficiles, mettre en œuvre un programme de désherbage :

a. En pré-levée : une solution herbicide adaptée à la flore, appliquée en post-semis pré-levée avec Prowl® 400\* ou Nirvana® S (à la dose de 3 l/ha maximum). Un partenaire herbicide à base d'aclonifen ou de clomazone pourra également être ajouté.

b. En post-levée : Corum® + adjuvant seul ou en mélange avec un partenaire herbicide tel que Prowl® 400\* selon la flore présente.

Dans les situations de flores variées, pressions faibles à modérées, mettre en œuvre un programme en 2 passages à base de Corum® + adjuvant seul ou en mélange avec Prowl® 400\* selon la flore présente.

La première intervention se fera tôt sur des adventives peu développées. Le renouvellement du traitement interviendra dans les 8 à 10 jours après la première application. Veiller à respecter une dose totale maximale appliquée de Corum® de 1,25 l/ha sur la culture.

Un fractionnement de l'application doit être envisagé :

• Premier passage à la dose de 0,4 à 0,6 l/ha : sur adventives peu développées, au stade 2 feuilles simples de la culture.

• Deuxième passage à la dose de 0,6 à 0,8 l/ha : 6 à 8 jours après le premier passage selon la dynamique de croissance des adventives, au stade 1<sup>re</sup> feuilles trifoliées de la culture. Ne pas dépasser la dose totale appliquée de 1,25 l/ha de Corum®.

Par temps frais (températures < 10°C), retarder le premier passage de quelques jours.

Dans les situations de forte infestation ou de flore dicotylédone très diversifiée, l'emploi

d'un partenaire herbicide en mélange avec Corum® + adjuvant peut

s'envisager pour étendre son champ d'activité et compléter son action.

Pour plus d'informations nous consulter.

Corum® + adjuvant recommandé en application fractionnée dans un programme de désherbage après une application de pré-levée.

#### Recommandations sur haricots

Corum® + adjuvant s'applique à partir du stade 2 feuilles simples de la culture et jusqu'au stade 3<sup>re</sup> feuille trifoliée. Corum® s'utilise à partir de 2 feuilles simples

+ adj. + Partenaire herbicide +/- Partenaire herbicide

Anti-graminées (si nécessaire)

Feuilles trifoliées

2 feuilles simples

Feuilles trifoliées

Anti-graminées (si nécessaire)

Feuilles trifoliées